

LE JOUR, 1951  
27 Novembre 1951

## D'UN EXCES A L'AUTRE

Si les sept pays de la Ligue arabe livraient publiquement leurs pensées profondes, il en résulterait la controverse et la discorde.

Déjà, c'est par égard pour l'Egypte que certains propos du Secrétaire de la Ligue ne sont pas plus visiblement relevés et commentés. Mais le souvenir de ces propos contradictoires et légers justifiera beaucoup de méfiance plus tard.

Pour ce qui est du Liban, on peut dire à haute voix ce que ses citoyens, pour le plus grand nombre, souhaitent et espèrent dans le fond de leur cœur.

Leur premier vœu est que la crise anglo-égyptienne prenne fin par une satisfaction donnée à notre amie l'Egypte sur le plan du droit pur ; et, sur le terrain pratique, par des arrangements raisonnables qui assurent à l'Egypte, au Proche-Orient et au Moyen-Orient, dans les périls où se trouve le monde, la sécurité et la paix.

Le second est que, si elle respecte comme on s'y engage, l'indépendance et la souveraineté des pays intéressés et si elle ne compromet rien du côté d'Israël, la défense collective se fasse.

Tout ce que nous entendons en dehors de cela est sujet à caution, et doit être accueilli avec réserve.

Car, le Proche-Orient sait fort bien qu'il court de très graves dangers et qu'il ne peut pas y faire face dans la solitude. Mais il est clair aussi qu'entre le premier vœu et le second il y a un rapport de cause à effet.

Azzam pacha, un peu plus calme, déclarait avant-hier que, si les Anglais évacuaient la zone du Canal, l'Egypte et les autres pays de la Ligue adhèreraient à n'importe quel système de défense que proposeraient les Etats-Unis.

C'est possible ; mais Azzam pacha n'a pas le pouvoir d'engager comme il fait et de dégager les gens à sa guise. C'est l'inconvénient de cette littérature politique où le facteur international, vital cependant, est délibérément sacrifié au sentiment national.

Nous expliquerons à Azzam pacha que

« ...Nous n'avons mérité »  
« Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité »,

de nous subordonner aveuglément à une volonté étrangère quelle qu'elle soit. La suggestion américaine qu'il appelle de toute sa voix peut comporter par exemple une abdication faite à l'égard d'Israël à quoi nul, ici, ne pourrait consentir.

Il ne faut pas que la passion, si noble qu'elle soit, conduise à de tels excès.

La Méditerranée orientale, le canal de Suez et tout le Proche-Orient devant être l'objet d'une organisation défensive adéquate, la défense collective peut raisonnablement se substituer à la présence anglaise et à ce qu'elle a d'irritant.

Cela nous paraît l'évidence même ; et l'on ferait l'économie de bien des incidents et de bien des malheurs, en Egypte et autour de l'Egypte, si on s'en occupait tout de suite.

Pour être plus précis nous reconnaitrons que l'Egypte saisit l'occasion pour prendre ses avantages et pour se débarrasser de la présence britannique. Fort bien ! Mais il faut tenir compte du climat dans lequel toute l'affaire se déroule, et qui peut conduire à des violences incontrôlables et représenter pour la rue, en ébullition apparente ou cachée, une invitation à la danse.

On est donc à une question de procédure. Selon Azzam (sans doute autorisé par le Gouvernement égyptien à s'exprimer ainsi), il faut que les Anglais décident d'abord de partir pour que la défense collective soit mise en mouvement selon le choix des Américains.

De leur côté, les Anglais répètent qu'ils sont prêts à céder la place à une organisation de défense collective, (qu'ils laisseraient peut-être aux Américains le soin de recommander). C'est un peu comme à la bataille de Fontenoy : « Messieurs les Anglais, tirez ! »

Comme les Anglais ne peuvent pas faire place à la combinaison collective d'un jour à l'autre ; et qu'il faut le temps d'effectuer la relève, pourquoi ne pas amorcer tout de suite l'étude de cette défense collective qui est la solution de tout ?